UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

UNIVERSITÉ PARIS LUMIÈRES

ELECTIONS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PRES
UNIVERSITE PARIS LUMIERES

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE
COLLEGE BIATSS

---ooOoo---

SCRUTIN DU 16 AVRIL 2013

Date limite de dépôt : mardi 2 avril 2013.

Les listes de candidats ainsi que la déclaration individuelle de candidature doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
à l'attention de Monsieur l'administrateur provisoire du PRES
Service juridique
2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis cedex

ou remis auprès du service juridique en mains propres

Pièces à joindre obligatoirement :

- Pour les personnels : la photocopie de la carte professionnelle ou d'une pièce d'identité en cours de validité.

Je soussigné(e)

demeurant

déclare être candidat(e) sur la liste

pour les élections au conseil scientifique PRES Paris Lumières du mercredi 16 avril 2013 et signer cet acte de candidature en pleine connaissance des effets de droit.

Fait le à

Signature :

NB : Toute candidature arrivée hors délai sera considérée comme nulle et non avenue, et en tout état de cause la régularité des documents de candidature relève exclusivement de la responsabilité des candidats.

Pour toute question vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : service.juridique@univ-paris8.fr